

La langue sans la culture ?

Marc Haentjens

Number 131, Spring 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40735ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)

1923-2381 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Haentjens, M. (2006). La langue *sans* la culture ? *Liaison*, (131), 15–16.

La langue *sans* la culture ?

MARC HAENTJENS

« LES CANADIENS BÉNÉFICIENT des avantages de la dualité linguistique; vivent et travaillent au sein de communautés reflétant les valeurs canadiennes en ce qui concerne l'utilisation des langues française et anglaise ; et ont accès aux services gouvernementaux dans la langue de leur choix. »¹

Ce que vous venez de lire est le « résultat ultime » que se fixe le Gouvernement canadien pour encadrer l'ensemble de l'action gouvernementale fédérale dans le domaine des langues officielles au cours des prochaines années. En d'autres mots, c'est le « projet de société » que le gouvernement se donne face au devenir des deux langues officielles au pays. À partir de là, se définissent toutes les actions que le gouvernement pourra prendre, compte tenu de son « modèle logique », dans les différentes sphères d'activité où il intervient. Nommons: la justice, l'éducation, les services sociaux et de santé, le développement économique et les « industries langagières » (*sic*), les activités culturelles (tout de même), la promotion de l'identité nationale, et j'en passe.

Vous aurez remarqué que le mot « culture » ne brille pas très fort dans cette liste, pas plus que le mot « arts », d'ailleurs. C'est que, si l'on revient au résultat ultime fixé par le gouvernement, on peut voir que les langues française et anglaise y sont essentiellement définies comme des langues de service (ou d'usage), dénuées de tout contenu ou de tout référent culturel. Ainsi, le résultat ultime du gouvernement serait atteint, quand bien même le Canada ressemblerait à une boîte de céréales ou à un hall d'aéroport, où tout est exprimé en principe dans les deux langues, mais où rien ne permet de croire qu'on est véritablement en pays bilingue. Et ce, même si (contrairement à certaines boîtes de céréales) les contenus exprimés dans les deux langues sont d'une qualité impeccable, ce à quoi l'on pourrait s'attendre puisque les « industries langagières » font partie du plan gouvernemental. Serait-ce, cependant, assez pour prétendre que nous habitons un pays bilingue, c'est-à-dire, pour employer des mots (plus) simples, un pays où il fait bon vivre dans l'une ou l'autre langue officielle ? C'est là, on le voit bien, une tout autre paire de manches !

Ce décalage évident entre la langue bureaucratique et le sens commun est fort bien illustré, je trouve, par notre capitale nationale, Ottawa, et la façon dont elle traite la dualité linguistique. Vous vous rappelez sûrement ce long débat sur son statut bilingue, sorte de « patate chaude » repassée de la Ville à la Province puis de la Province à la Ville, avec, au passage, quelques apparitions fortuites du gouver-

nement fédéral dans un rôle de Ponce Pilate. Vous vous souvenez aussi que, malgré tout, ce statut a été finalement enchâssé dans une loi, peut-être pas de façon aussi musclée qu'on l'aurait souhaité, mais avec les honneurs tout de même. On peut ajouter à cela que, concrètement, Ottawa est probablement l'une des villes du Canada qui possède la politique linguistique la plus complète et qui s'est dotée des mécanismes de contrôle les plus rigoureux pour assurer l'application de cette politique. Pourtant, peut-on dire, sans sourciller, qu'il fait aussi bon vivre à Ottawa en français qu'en anglais ? *That is the question*, serais-je tenté de dire en me rappelant mes classiques.

J'ai eu le déplaisir d'en débattre, il n'y a pas très longtemps, tout au long d'un (long) souper avec un voisin de table qui ne voulait pas démordre de l'idée qu'Ottawa était une « ville anglaise » ! Plus j'accumulais les faits – politique linguistique, disponibilité des services en français, signalisation dans les deux langues, etc. – plus ce convive, dont j'ai appris plus tard les allégeances bloquistes, persistait dans son point de vue, m'assénant qu'en trois années passées à Ottawa, il n'avait jamais pu décemment croire qu'on pouvait y vivre en français et que le seul souvenir qu'il gardait, c'était surtout sa hâte de franchir le pont pour se rendre au plus vite à Gatineau... Ce n'est que le lendemain que je me suis rendu à l'évidence: tout bloquiste et obtus qu'il fût, ce voisin avait raison sur plusieurs points. Certes, il est possible de survivre en français à Ottawa, surtout si l'on se limite à quelques quartiers francophones, mais peut-on pleinement vivre en français, se mouvoir en français, se distraire en français... ? La réponse est nettement moins évidente.

Cette réponse, elle nous est fournie en quelque sorte en suivant le trajet de mon voisin de table: en se rendant à Gatineau! Gatineau, la ville la plus fédéraliste du Québec, celle que les bloquistes ont longtemps méprisée (jusqu'à ce qu'ils obtiennent son vote dernièrement!), fait effectivement figure de « ville française » par contraste. Il suffit pour s'en rendre compte de faire un tour au Wal-Mart ou au Costco, deux institutions qui ne sont pas réputées pour leurs racines francophones. Je remarque que bien des produits culturels qu'on ne trouvait qu'en anglais à Ottawa y sont offerts en français: livres, disques, vidéocassettes, DVD. Pas grand-chose, direz-vous, mais ajoutez le Cinéma 9, la programmation de la Maison de la culture, Axe Néo-7 et quelques galeries publiques, sans compter un éventail de librairies, magasins et restaurants francophones... et vous

réaliserez qu'il fait meilleur vivre en français à Gatineau qu'à Ottawa! C'est d'ailleurs la raison pour laquelle tant de fonctionnaires et d'employés d'associations travaillant pour les minorités francophones ont élu domicile à Gatineau.

Toutefois, cette possibilité qu'on a à Ottawa de se rendre dans une ville francophone en traversant la rivière n'est pas donnée à tous les francophones au pays. Bien souvent, il n'existe pas de pont ou alors, comme à Saint-Boniface, il ne mène pas à une ville française! C'est là que les investissements engagés pour la défense de la langue peuvent sembler quelque peu dérisoires s'ils ne s'accompagnent pas aussi d'investissements au moins comparables pour créer un « environnement culturel » capable de maintenir une certaine qualité de vie en français. Peut-être direz-vous que j'enfonce des portes ouvertes? Pourtant, si l'on prend le temps de lire certains énoncés gouvernementaux (comme celui que je citais plus haut), si l'on scrute les priorités gouvernementales ou si l'on écoute attentivement les discours officiels (en passant outre à la langue de bois), on peut s'étonner que cette évidence n'y soit pas reflétée davantage, et qu'elle soit même carrément occultée, comme on avait pu s'en indigner, il y a quelques années, lors du dévoilement du « Plan Dion », en constatant l'incroyable absence d'un axe « Arts et Culture ».

Un débat au cœur de la question scolaire

L'éducation est un domaine où ce débat s'avère particulièrement actuel. Après s'être battus – bec et ongles – pendant des décennies pour obtenir des écoles françaises, puis des conseils scolaires « homogènes », bien des gens réalisent en effet, après dix ans de gestion scolaire, que les écoles de langue française ne sont peut-être pas ce qu'ils avaient rêvé qu'elles soient. Bien françaises de nom, elles ne le sont pas toujours autant au quotidien ni dans les couloirs ou les cours de récréation où l'on aurait bien de la peine, souvent, à les distinguer des écoles anglaises. Mais, surtout, les espoirs qu'on y mettait pour revitaliser la francophonie dans certaines communautés minoritaires ont été bien souvent déçus.

À partir de ces constats, une réflexion nouvelle, réunissant les différents intervenants concernés, semble voir le jour autour du dossier « Lien langue-culture-éducation ». C'est la première fois qu'on pose aussi clairement – et dans toutes les sphères concernées – la question du rôle culturel de l'école ou, pour parler plus officiellement, la contribution de l'école à la « construction identitaire » des élèves. Tout le monde semble ainsi s'entendre sur le fait que l'école de langue française n'est pas seulement une école où l'enseignement se fait en français, mais est – ou devrait être – beaucoup plus que cela: une école où l'on peut respirer la culture française, où l'environnement culturel encourage les élèves à s'identifier au « fait français » et à affirmer leur identité francophone. Telle est du moins la vision qu'on peut lire entre les lignes, même si, là encore, il semble persister une certaine difficulté à employer les mots « culture » et « culturel », la préférence allant dans le milieu de l'éducation à des expressions moins directes ou plus édulcorées telles que « la construction identitaire » ou « l'aménagement linguistique ».

Reste à voir, cependant, comment l'assentiment général exprimé va pouvoir se traduire dans les faits et interpeller ceux et celles – comme les conseillers scolaires – qui ont le pouvoir de changer les choses. C'est là, notamment, tout l'enjeu des « rencontres de concertation » que la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) a coordonnées dernièrement dans un certain nombre de provinces, en cherchant à réunir les acteurs présents « sur le terrain ». La partie n'est toutefois pas gagnée. Encore une fois, les considérations financières pourraient bien prendre le dessus sur les considérations plus « philosophiques » et l'arithmétique prendre le pas sur les notions de culture et d'identité. Par exemple, bon nombre de conseils scolaires francophones maintiennent comme priorité d'aller chercher une partie des « ayants droit » qui échappent pour l'instant à leurs écoles. Selon les calculs effectués par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), ces « ayants droit » représenteraient pas loin de 150 000 élèves, soit un effectif à peu près comparable à ce que les écoles de langue française vont actuellement chercher. Sachant que le budget des écoles et des conseils scolaires repose en grande partie sur la formule *per capita*, on peut comprendre que l'enjeu économique est gros.

La priorité affichée par les conseils scolaires amène toutefois à se poser cette question: doit-on investir le gros des efforts à aller chercher les ayants droit qui désertent présentement les écoles françaises – et risquer, ce faisant, d'angliciser davantage le fonctionnement de ces écoles – ou bien mettre les mêmes efforts à faire des écoles françaises des lieux culturellement riches et aptes à motiver les élèves qui les fréquentent? On retrouve ici, d'une certaine façon, l'interrogation soulevée par l'énoncé du début: quel « résultat ultime » visons-nous? Est-ce de disposer à la grandeur du Canada d'un ensemble de services – y compris de programmes scolaires – accessibles d'un océan à l'autre dans les deux langues officielles? Ou est-ce plutôt de créer un espace – et des communautés vivantes à travers le pays – où l'on puisse réellement s'épanouir en français et offrir à nos enfants la possibilité d'adhérer librement à un projet culturel enthousiasmant? Reconnaissons que le premier énoncé est sans doute plus facile à gérer dans un cadre gouvernemental, mais qu'il ne peut faire autrement que mener, à plus ou moins long terme, à une forme de cul-de-sac. Suggérons que le second énoncé est certainement plus ambitieux et qu'il suppose des efforts considérables pour y rallier tous les intervenants concernés – à commencer peut-être par le ministère responsable des langues officielles –, mais qu'il serait autrement porteur et mobilisant pour tous ceux et celles qui adhèrent encore à l'idée d'un Canada bilingue. ■

Marc Haentjens a œuvré pendant longtemps comme chercheur, animateur et consultant dans le domaine artistique et culturel au sein de la francophonie ontarienne et canadienne. Il occupe aujourd'hui la direction du Regroupement des éditeurs canadiens-français.

¹ Gouvernement du Canada, *La Dualité linguistique canadienne. Un cadre de gestion pour le programme des langues officielles*, Ottawa, 2005.